LA NEWS
La Newsletter du Regroupement des Entraineurset des Educateurs de Rugby

tech xv
Regroupement des Entraineurs et des Educateurs de Rugby

NUMÉRO 67
Juillet 2014

Le TOP 14, côté « spectacle »

Les acteurs reviennent sur la réunion entraîneurs / arbitres du 10 juillet à Toulouse

Didier Mené (président de la CCA) : « La LNR prêche pour un TOP 14 plus attractif en termes de jeu produit. A ce titre elle a demandé au corps arbitral d'essayer d'encourager les initiatives positives, sous entendant une forme de tolérance pour l'équipe qui "construit" et, a contrario, de la sévérité pour celle qui "détruit. "Même si nous pensons que c'est la formule du championnat qui inhibe les acteurs, nous ferons de notre mieux pour respecter ce souhait tout en veillant à ce que ne soit pas au détriment de la sacro-sainte cohérence que tous les entraîneurs appellent de leurs vœux… »

Alain Gaillard (président de TECH XV) : « On peut aussi demander aux entraîneurs - et à leurs joueurs - d'afficher un état d'esprit résolument tourné vers l'offensive. Des clubs comme Montpellier et Bordeaux Bègles en ont fait la démonstration au cours de la saison passée. Pour moi, le vrai problème réside dans la formule du championnat qui demeure un véritable frein au jeu. Il suffit de regarder les matchs de Coupe d'Europe pour comprendre. »

Jacques Delmas (Co-entraîneur du RCT) : « Nous sommes, nous les entraîneurs, les premiers concernés par la qualité du jeu. Et donc les premiers responsables. J'en veux pour preuve les problèmes de la mêlée. En TOP 14, moins de la moitié d'entre elles autorisent un lancement de jeu, contrairement à l'hémisphère sud qui flirte avec les 70%. On finira bien par la tuer pour de bon ! »

Ugo Mola (entraîneur du SCA) : « Selon moi, c'est un faux débat. Le spectacle est directement lié aux acteurs du jeu. Ce ne sont quand même pas les arbitres les premiers concernés par sa qualité. Le danger, c'est que la tolérance réclamée par la LNR peut conduire à plus d'interprétation autour de la règle, donc plus de subjectivité dans la décision et par la même moins de cohérence. »

SOMMAIRE

Le TOP 14, côté "spectacle"….p.1

Modifications réglemenataires.p.2

Formation commotions cérébrales……..……..……p.2

Assemblée Générale de TECH XV……..……...p.3

Adhésion 2014/2015……..p.4

Modifications réglementaires – entraîneurs TOP 14 et PRO D2

Attention, à compter de la saison 2014/2015, deux modifications réglementaires de la LNR touchent l'homologation des contrats d'entraîneurs de TOP 14 et PRO D2.

Tout d'abord, dans les pièces demandées pour l'homologation d'un contrat d'entraîneur, la carte professionnelle est maintenant obligatoire. Nous vous rappelons que cette carte est incontournable pour exercer contre rémunération et atteste notamment de la qualification de l'entraîneur. Vous devez donc vous déclarer auprès de votre Direction Départementale qui vous délivrera votre Carte Professionnelle. Alors faite vite !!!

La carte professionnelle c'est aussi en Fédérale 1

La carte professionnelle n'est pas une exigence du secteur TOP 14 et PRO D2. Elle est aussi demandée dans les procédures d'homologation des contrats de Fédérale 1.
Et nous vous rappelons que pour toute activité d'encadrement contre rémunération (contrat homologué ou pas), vous devez-être en possession de votre carte professionnelle.

L'autre modification concerne l'article 25 des Règlements de la LNR qui stipule que : *« Chaque club de 1ère et 2ème division doit justifier au minimum de deux entraîneurs de l'équipe professionnelle sous contrat (professionnel, pluriactif) soumis à homologation* ***et répondant aux conditions d'homologation pendant la durée de la saison concernée.*** *»*
Ainsi, un entraîneur qui viendrait à ne plus répondre aux conditions d'homologation au cours d'une saison (par exemple, exclusion de la formation DES JEPS) ne pourrait plus être pris en compte dans l'obligation des 2 entraîneurs sous contrat homologué, et le club se verrait sanctionné.

Téléchargez le CERFA pour la demande de carte professionnelle.

Formation commotion cérébrale

Le FFR a mis en place ce jeudi 10 Juillet à Marcoussis une formation obligatoire à destination de l'ensemble des médecins de TOP 14 et PRO D2, ainsi que les médecins de comité sur la commotion cérébrale.
A cette occasion un bilan du nombre de commotions constatées lors de la saison 2013/2014 en TOP 14 a été fait : 58 commotions, dont 18 où le joueur n'a pas fait l'objet d'une sortie pour évaluer la commotion ou est revenu sur le terrain. Jean-Claude Peyrin, président de la commission médicale de la FFR, a tenu donc à sensibiliser fortement tous les médecins de clubs sur leur responsabilité en cas de suspicion de commotion.

Les entraîneurs et membres du staff seront aussi dans l'obligation de suivre une formation d'ici le 31 décembre prochain.

Voici déjà quelques informations nécessaires :

- La sortie temporaire passe de 5 à 10 minutes, nécessaire pour faire passer le test
- Une deuxième évaluation sera effectuée dans les 3h après la fin du match
- Un repos total de 24h sera à observer
- Une réévaluation sera effectuée à 48h
    - Si négative, une reprise par palier sera possible sur 4 jours
    - Si positive, la procédure sera déclenchée pour déterminer la date

TECH XV Regroupement des Entraîneurs et des Educateurs de Rugby - 100 Ligue Nationale de Rugby 25-27 avenue de Villiers 75017 Paris - Tél. 01 55 07 87 43 - Fax. 01 55 07 87 96

Assemblée Générale de TECH XV

Cette saison TECH XV élargira son champ d'action en réservant au sein de son Comité Directeur un siège aux Conseillers Rugby Territoriaux (CRT) dans le Collège Fédéral et en accueillant les préparateurs physiques rugby afin d'œuvrer à une meilleure définition de leurs statuts.

Nous proposons à tous les adhérents de TECH XV de nous réunir **le 6 octobre 2014 à Paris pour l'Assemblée Générale annuelle**. Le lieu et l'ordre du jour seront communiqués ultérieurement.

Campagne adhésion 2014 - 2015

Nouvelle saison, nouvelle adhésion !! On ne change pas une règle qui marche.

La campagne d'adhésion pour la saison 2014-2015 est lancée ! Pour ceux qui étaient déjà adhérents lors de la saison 2013-2014 vous pouvez actualiser votre profil directement sur le site dans votre espace personnel et payer votre cotisation en ligne (en cas d'oubli de vos identifiants nous contacter).

Pour les autres, il vous suffit de faire une demande d'adhésion en ligne et de vous laisser guider ; ou tout simplement, télécharger la fiche d'adhésion et nous la retourner avec votre cotisation.
N'oubliez pas que 66% de cette dernière est déductible de vos impôts si vous n'avez pas choisi la déduction des frais réels !!!

Nous comptons sur vous pour renforcer notre position au sein du rugby Français. Votre expérience, votre expertise et vos idées contribueront à rendre notre action plus pertinente. Rejoignez nous en adhérant en ligne sur http://techxv.org/adhesion-techxv.

Toute l'équipe de TECH XV vous souhaite de bonnes vacances ou une bonne reprise à tous ceux qui ont déjà repris la direction des terrains.